

ACTIVITE : VIDEOSURVEILLANCE DES LOCAUX

Finalité(s)	Détail	Base(s) juridique(s)
Finalité 1	Assurer la sécurité des personnes	Réalisation d'un intérêt légitime poursuivi par le responsable du traitement
Finalité 2	Assurer la sécurité des biens	Réalisation d'un intérêt légitime poursuivi par le responsable du traitement
Finalité 3	Permettre la constitution de preuves en cas d'infractions	Réalisation d'un intérêt légitime poursuivi par le responsable du traitement

Le traitement est-il mis en œuvre à des fins de surveillance ?

OUI

Catégorie(s) de personnes concernées

Salariés
Clients
Prestataires
Visiteurs

Collectez-vous des données sensibles ?

NON

(Autre(s)) catégorie(s) de données	Détail	Durée(s) de conservation	Source(s)
Identité/situation de famille	Images, visage, silhouette	1 mois	Dispositif de vidéosurveillance
Données d'identification électronique	Logs de connexion des personnes habilitées à avoir accès au traitement	1 mois	Dispositif de vidéosurveillance
Informations temporelles	Identification et emplacement des caméras, date et heure de la prise de vue	1 mois	Dispositif de vidéosurveillance

Catégorie(s) de personnes ayant accès aux données	Détail	Localisation des personnes
Catégorie 1	Directeur	Monaco
Catégorie 2	Responsable sécurité	Monaco
Catégorie 3	Prestataire de maintenance	Monaco

Catégorie(s) de personnes habilitées à recevoir communication des données	Détail	Localisation des personnes
Destinataire 1	N/A	N/A



Sécurité	Référence(s) documents
Serveur situé dans une baie informatique fermée à clé	Politique de sécurité Schéma de la sécurité technique
Moniteur déporté situé dans le bureau fermé à clé du directeur	
Traçabilité des accès	
Identifiant et mot de passe propres à chaque personne habilitée à avoir accès au traitement	
Accès distant aux images par le directeur protégé par identifiant et mot de passe, via smartphone sécurisé. Connexion en https	
Caméras fixes sans micro ni zoom	Fiche technique du dispositif de vidéosurveillance
Extraction des images sur clé USB chiffrée	Politique de sécurité Schéma de la sécurité technique

Transfert de données vers un pays ne disposant pas d'un niveau de protection adéquat	NON
--	-----

Modalité(s) d'information préalable des personnes concernées	Affichage apposé à chaque entrée du bâtiment Note de service pour les salariés
--	---

Droits des personnes concernées	Droit d'accès Droit d'opposition (dans certains cas) Droit à l'effacement (dans certains cas) Droit à la limitation
---------------------------------	--

Profilage (uniquement traitements de l'article 64)	NON
--	-----

Avez-vous effectué une analyse d'impact ?	NON
---	-----